

Le Canada et les Nations Unies : 50 ans de partenariat

Au printemps de 1945, les représentants du Canada et de 49 autres pays se sont réunis à la Conférence de San Francisco. Ces 50 pays ont rédigé et adopté la Charte des Nations Unies, qui établissait une nouvelle organisation internationale destinée à prévenir les conflits militaires, entre autres en éliminant leurs causes sociales et économiques sous-jacentes.

Le premier ministre William Lyon MacKenzie King et deux futurs premiers ministres, Louis Saint-Laurent et Lester B. Pearson, faisaient partie de la délégation du Canada. Ils prirent une part active à la définition du mandat de l'Organisation et s'assurèrent que l'Assemblée générale, le Secrétariat, le Conseil économique et social et les institutions spécialisées aient un poids suffisant.

Le Canada acquit d'emblée une réputation de médiateur objectif et de conciliateur efficace, capable de trouver à travers la plus grande diversité des objectifs et des buts communs. Il demeura à l'avant-scène durant les premières années de l'ONU, alors que l'Organisation et ses institutions commençaient à se développer. En 1945, une conférence qui se tint à Québec conduisit à la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et, plus tard, Montréal fut choisie comme siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Les Canadiens jouèrent un rôle de premier plan au début de l'Organisation : le docteur Brock Chisholm participa à la création de l'Organisation mondiale de la santé, dont il devint le premier directeur général; M. John Humphrey, de l'Université McGill, créa la Division des droits de l'homme, qui relève du Secrétariat, et produisit la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale en 1948; M. Yvon Beaulne a apporté une contribution importante à la Commission des droits de la personne; M^{me} Adelaide Sinclair participa à la création du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en 1948; M. Napoléon Leblanc collabora étroitement à la création de l'UNESCO; M. Lester B. Pearson présida l'Assemblée générale en 1952 et 1953; M. Paul Martin réussit à résoudre l'impasse provoquée par les vetos des États-Unis ou de l'Union soviétique aux nouvelles adhésions : sa proposition d'admettre un bloc de pays permit à 16 pays d'y adhérer en 1955, ce qui prépara la voie à l'essor continu de l'Organisation qui compte actuellement 185 membres.

On attribue à Lester B. Pearson le mérite d'avoir créé le concept de maintien de la paix en réponse à la crise du canal de Suez en 1956. Il reçut d'ailleurs le prix Nobel de la paix en reconnaissance de ses efforts. Le Canada acquit une expertise considérable dans le domaine du maintien de la paix, expertise qui lui a valu une réputation internationale lui ayant permis de jouer un rôle qui va au-delà de ce qu'on pourrait s'attendre de sa puissance militaire.